COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

GOUEL BROADEL AR BREZHONEG

SPEZED • 29-30 a viz mae

Combat Breton / Kazetenn Emgann Niv.90 15 a viz Mae (mai) -15 a viz Even (juin) 1993

SPEZED, D'AN 29 HA D'AN 30 A VIZ MAE

Ur gouel bras ha n'eo ket forzh peseurt hini !

Gouel Broadel ar Brezhoneg

Broadel eo evit Breizh hag e brezhoneg penn da benn, ar pezh a ra anezhañ ur gouel dispar er vro. Disheñvel diouzh an holl ouelioù all. Ret eo gwelet ! Pegen kaer straedoù Spezed, gant ur Gwenn ha Du ouzh pep prenestr, gant ar sonerezh hag an taboulinoù. Hag e penn ar straed vras, Bank Broadel Breizh o cheñch an arc'hant gall (deut da vezañ arc'hant fall) da gaout lurioù talvoudus.

Ur gouel digor bras da sevenadur Breizh evel m'hen diskouez deoc'h ar roll, ha digor d'ar broioù all evel ar bloaz-mañ da Gorsiz gant "I Muvrini" ha da Iwerzhoniz gant "Chieftains".

Daou viz-zo emañ embregerezh Kan an Douar o labourat war banelloù a bep seurt da henchañ pe da ziheñchañ, da vravaat ha da welaat reoù all ouzh ar stalioù kenwerzh.

Prest e vo pep tra da zegemer miliadoù a dud. D'o bouetañ pe da derriñ dezho o sec'hed.

Tachennoù tost eus kêr da leuskel ar c'hirri-tan, salioù ha teltennoù bras ha tost da dri c'hant a dud o lakaat ar jeu da vont en dro.

FESTIVAL DU FILM CELTIQUE A LORIENT

La palme aux Gallois, la honte aux Bretons.

Le 14è Festival International du Film et de la Télévision des Pays Celtiques s'est déroulé à Lorient du 26 au 30 avril derniers.

Bien organisé par un Comité d'Organisation animé par l'équipe douarneniste d'Erwan Moalic le Festival a su attirer en Bretagne les meilleurs représentants de la profession des pays celtiques. Dirigeants de chaînes de télévision, réalisateurs, producteurs, acteurs rien ne manquait, pas même les bateaux amarrés dans le bassin à flots pour conférer à cette rencontre un petit air de Festival de Cannes sauce celtique, les mondanités en moins et c'est heureux.

Rien ? Si, les Bretons qui ont brillé par leur absence à plusieurs titres. Où étaient-ils nos réalisateurs bretons ? Considèrent-ils qu'ils n'ont rien à apprendre de leurs voisins gallois ou irlandais ? Se sentent-ils concernés par les efforts de ceux qui tentent de donner forme à un premier vrai cinéma breton ?

Absence ou quasi-absence dans la liste des œuvres sélectionnées. S'agit-il uniquement d'un manque de moyens financiers qui expliquerait la moindre qualité de la filmographie bretonne ou plutôt d'un déficit d'imagination et de perspectives ?

Absence encore plus coupable lors des différents débats à l'origine de scènes plutôt surréalistes. Lors du débat sur la télévision et l'apprentissage des langues celtiques où ne siégeait à la tribune qu'un gallois, un écossais et un irlandais. Le responsable des émissions en langue bretonne à France 3 Ouest était pourtant présent… dans la salle et eut de la peine à répondre à des questions sur le sujet. Autre exemple lors du débat sur la service public. Le directeur régional de France 3 Ouest était purement et simplement absent alors que le Festival se déroulait en Bretagne !!! Il devait très officiellement faire savoir ultérieurement que dans cette période d'alternance politique il ne lui revenait pas de s'exprimer sur le sujet. Combien de temps encore acceptera-t-on aussi poliment que Jean Pol Guguen fasse preuve d'une désinvolture aussi méprisante ?

Le palmarès fut sans surprise. Le torque d'or, distinction suprême a été remportée par HEDD WYN, un long-métrage gallois inspiré de la vie d'Ellis Evans, un poète pacifiste qui fut couronné par l'Eisteddfod comme grand barde alors qu'il venait de tomber dans les tranchées lors de la première guerre mondiale.

Pour les Bretons, mann ebet, à part une mention spéciale du jury pour "Kofi de Saint Coulitz" de Pierrig Guinard. A noter qu'un film français s'est payé le prix de la première œuvre, "Terre Neuvas", en documentaire de montage réalisé par des étudiants d'une école de Paris. Un travail remarquable au demeurant, reste que l'apparition à l'écran du mot FRANCE lors de la projection du Palmarès en a surpris plus d'un… Mais après tout la France ne joue-t-elle pas déjà dans le tournoi des cinq nations ? Le jury étant bien sûr impartial et souverain on peut regretter que "Rêve de Siam" d'Olivier Bourbeillon n'ait pas eu la moindre mention. Rendez-vous à Derry pour le 15ème festival.

H.B.

EMGANN, kazetenn EMGANN/Organe du mouvement EMGANN. **Rener ar gazetenn**/Directeur de la publication : **Michelle Beyère. Mouler**/Imprimerie : **Imprimerie Henry Péderneg. Chomlec'h**/Adresse : **BP71 - 22202 Gwengamp Cédex. Komanant**/Abonnement : **150 L. Bep miz**/Mensuel **CPPAP** : N° 65664 **ISSN** : 0763 5392

LES PREFETS, CES SUPER-FLICS !

A ceux qui auraient tendance à l'oublier, l'actualité vient de leur rafraîchir la mémoire. De récents mouvements préfectoraux entre Rennes et Paris ont entraîné une permutation de postes qui font d'un Directeur Général de la Police "Nationale" un Préfet de Région et vice-versa. Edouard Lacroix vient en effet de quitter Rennes pour remplacer, Place Beauveau, Bernard Grasset qui le remplace à la Préfecture de Région.

Voilà qui remet les choses en place et qui permet de se demander de quoi se mêle un préfet de la République quand il se pique d'agriculture, de pêche ou de tourisme… Un préfet n'est après tout qu'un super-flic sous la tutelle directe du Ministre de l'Intérieur (qui, c'est vrai, s'y connait en matière de cochons, n'est-ce pas Charles ?). La tradition jacobine et napoléonienne fait de lui le représentant de l'ordre français en Bretagne. Point.

Qu'ils arrêtent donc de se permettre des appréciations telles que celles d'Edouard Lacroix qui à son départ souhaite que la Bretagne soit "encore plus elle-même et encore plus ouverte au progrès !". Effectivement, il faut que la Bretagne progresse… en se débarrassant de ces personnages tout sympathiques soient-ils.

Cela nous épargnerait aussi certains propos lénifiants comme ceux de Bernard Grasset à son arrivée à Rennes qui déclarait que la Bretagne dispose de nombreux atouts tels que son unité, sa culture et jusqu'à sa langue dont "la disparition serait une perte pour la France " (sic). Bernard Grasset parle en connaisseur puisqu'il fut naguère Préfet du Finistère avant d'être nommé à Nouméa, en Kanaky, également occupée par l'Etat Français. Faut-il y voir un successeur éloigné d'un certain Jean Quenette, deuxième préfet régional de Bretagne nommé en mai 1942, qui installa le fameux Comité Consultatif de Bretagne ?

Inattendu quand même le cadeau d'Yvon Bourges, président du Conseil Régional à 4 départements à Edouard Lacroix : une carte de la Bretagne du XVIIIè siècle. Est-ce à dire que la Bretagne historique à 5 départements serait plus esthétique qu'une carte de l'INSEE ? Bernard Grasset va-t-il déclarer que la perte de la Loire-Atlantique est aussi "une perte pour la Bretagne" ?

Y.G.

IL Y A UN AN, LA GRANDE RAFLE

Il y a tout juste un an, en mai 1992, la Police Judiciaire opérait une grande rafle en Bretagne, destinée à démanteler un réseau d'hébergement aux clandestins basques d'E.T.A. Plusieurs dizaines d'interpellations, de gardes à vu dans des conditions inhumaines avant des inculpations par un juge parisien. Un an après, les Bretons concernés attendent toujours un procès qui, s'il a lieu, devrait démontrer le vide d'un dossier.

Ce vide n'avait d'ailleurs pas échappé aux centaines de personnes qui se sont mobilisées au sein des comités de soutien et lors de la grande manifestation de Kemper.

Un film en vidéo, AN DEGEMER, vient à point nommé pour raconter ces événements à travers des dizaines d'interviews d'inculpés, d'amis, d'élus, tous unanimes pour dénoncer les méthodes de la police française en Bretagne. Le film réalisé par Jean-Luc Roudaut pour les images et Kristian Ar Braz pour les interviews est remarquablement bien fait. (la "bande à Jean Pol" de Rennes pourrait y prendre de la graine…). On peut se le procurer auprès de "Arrêts sur Image", 6 rue H. Violeau, 29200 Brest, au prix de 100 F (+ 20 F de port).

REUNIFIER LA BRETAGNE : Une nécessité d'avenir.

Le pouvoir central s'apprête à modifier le code de la route, afin de ne pas avoir à réunifier la Bretagne administrativement. En effet, les habitants du secteur de St Nicolas de Redon, qui sont en Loire-Atlantique, doivent accomplir leurs démarches administratives à Nantes, alors que leur ville jouxte celle de Redon. Mais, comme la Loire-Atlantique a été détachée du reste de la Bretagne et incorporée dans la pseudo "région" des Pays-de-Loire, il ne leur est pas possible d'obtenir leur permis de conduire, entre autres, à Redon qui est en Ille-et-Vilaine et dans la région tronquée dite de Bretagne.

Que montre cette situation ? D'abord que les départements sont dépassés et qu'il faut repenser le découpage administratif, en rapprochant l'administration des administrés. En ce qui concerne la Bretagne historique, cela implique de faire passer dans les faits l'étude réalisée en son temps par le Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons : remplacer les départements par une vingtaine d'unités de "pays", centrés chacun autour d'un pôle, dont le Pays de Redon, en ce qui concerne le cas présent… Les pouvoirs des départements passeraient pour l'essentiel à la Région qui n'en a guère ou si peu.

Cette situation montre, ensuite, que le découpage régional vichyste en vigueur est une anomalie humaine, comme il joue à l'encontre des intérêts économiques et culturels des Bretons des cinq départements.

On voit que le pouvoir n'hésite pas à modifier sa législation quand il s'agit d'empêcher les Bretons de recouvrer leur unité, car, si certaines difficultés des habitants du Nord du Pays Nantais vont être levées, leur situation excentrée reste la même.

Quand nous demandons, au sujet de la langue bretonne, des aménagements juridiques, on nous oppose toujours l'impossibilité de changer les lois de l'Etat pour faire plaisir aux Bretons. Quand il s'agit, par contre, de jouer contre eux, on trouve toujours des modalités parfaitement… légales.

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg (l'Union des Enseignants de Breton) demande qu'au lieu de bricoler les lois et règlements on rétablisse la Bretagne historique dans son unité, permettant, ainsi, aux Bretons la gestion sérieuse de leurs intérêts et de leur avenir.

U.G.B. - 18.4.1993

LES BRETONS ENTRE REGION ET EUROPE

Les degrés de conscience régionale dans l'hexagone.

Jean-Jacques Monnier
Lycée de Lannion

La géographie représente et explique la répartition de nombreux phénomènes naturels ou économiques et humains. Certains de ces phénomènes ne sont pas proprement matériels comme les flux de capitaux - l'argent de la drogue, par exemple - ou la répartition mondiale des grandes religions. Au niveau européen et régional, la multiplication et le sérieux croissant de certaines enquêtes d'opinion permettent de se faire une bonne opinion de la répartition des opinions politiques, mais aussi de la répartition géographique des opinions des citoyens sur les grandes questions du moment.

Une série de données peu utilisées jusqu'à présent est constituée par les enquêtes d'opinion de l'OBSERVATOIRE INTERREGIONAL DE LA POLITIQUE, organisme qui dépend de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et qui est placé sous la direction d'Alain Lancelot. Cela nous permet de prendre du recul par rapport aux sondages faits hâtivement et selon des méthodes variables, souvent à la sortie des grandes gares parisiennes, et qui nous sont distillés à longueur d'année, diffusant l'image factice d'un "français moyen" type très irréel.

Les travaux de l'OIP, co-financés par les régions adhérentes - toutes sauf la Corse et l'Auvergne - présentent en effet une grande rigueur de conception et de réalisation et se veulent outils d'information des élus régionaux et de l'opinion publique, hors des contingences de l'actualité immédiate. Ils donnent lieu à des comptes-rendus de presse succincts mais intéressants grâce aux fiches de synthèse fournies par l'Observatoire.

Grâce à la réalisation des enquêtes dans le cadre régional, nous disposons d'un instrument de comparaison inédit. En consultant les résultats détaillés de ces enquêtes déposés dans le service "documentation et prospective" de la Région, à Rennes, nous avons pu établir une cartographie originale qui montre, s'il en était nécessaire, les oppositions régionales au sein de l'Hexagone.

L'inconvénient du cadre choisi est qu'il exclut la Loire-Atlantique, historiquement bretonne, de son ensemble socio-culturel? Rappelons qu'en 1981, le Conseil Régional de Bretagne, unanime, avait demandé par un vote la réunification administrative de la Bretagne. Toutes les informations fournies par d'autres enquêtes semblent indiquer que le plus peuplé des départements bretons se rapproche fortement, par ses options, des quatre autres. En 1987, un sondage très sérieux commandité par FR3 auprès de l'école supérieure de Commerce de Nantes avait montré que près des deux tiers de la population du département était favorable à la réunification administrative de la Bretagne et que plus de la moitié de la population du département s'estimait bretonne.

Le problème ne se pose pas que pour les Bretons : les Savoyards se trouvent noyés dans la région Rhône-Alpes, les Basques et Catalans de France, comme les Flamands et les Mosellans n'apparaissent pas en tant que tels, ce qui constitue une lacune sérieuse dans notre documentation. Toutefois, des données complémentaires par département existent et peuvent être consultées.

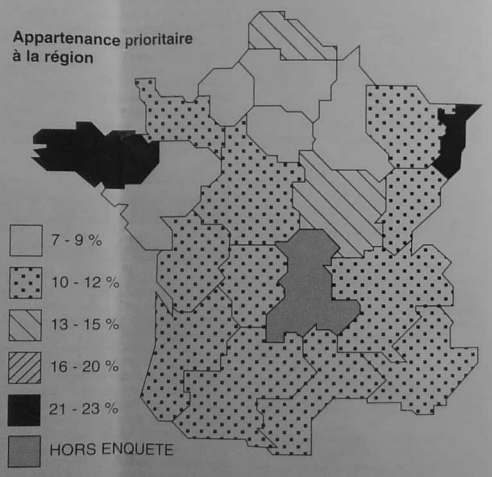

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE.

Il a été demandé à quelle collectivité chacun estime appartenir en priorité : la commune, le département, la région, la France.

a) L'Etat :

Nous évoquerons ici ceux qui ont estimé que leur appartenance prioritaire est la France. Les résultats sont assez contrastés, de 28 à 54%, avec une moyenne française de 41%.

Le niveau central est le plus faible en Bretagne (28% de réponses affirmatives), devant Midi-Pyrénées (31%) les Pays de la Loire et l'Aquitaine (32%). Une certaine périphérie où les identités n'ont pas été effacées se retrouve dans cette minorité moins concernée par le Centre que le reste du pays.

Cela peut expliquer que la France Comté et la Lorraine suivent avec 33 et 34%, devant le Nord et la Basse-Normandie, la plus éloignée de Paris (35 et 36%).

Voici la récapitulation de ces données :

Al : 21, Aq : 12, BN : 12, HN : 10, Bo : 14, Br : 23, C : 10, Ch : 9, FC : 12, L : 12, Lo : 12, LR : 12, MP : 11, N : 13, P : 9, PC : 10, PL : 8, Pr : 11, RA : 11, RP : 7.

Les régions les plus centralistes sont la région parisienne (54%), ce qui semble correspondre à l'adage centraliste : "Paris, c'est la France et la France, c'est Paris".

Puis suivent Provence-Alpes-Côte d'Azur (48), le Languedoc-Roussillon (45), le Centre, la Haute-Normandie et le Limousin : deux régions périphériques occitanes puis trois régions plus proches du Centre où l'identité a été plus gommée (41%).

Les 37% d'appartenances prioritaire à la France en Alsace peuvent surprendre. Ils sont peut-être une réponse au dilemne cruel France-Allemagne auquel a été confronté cette région et auquel elle souhaite voire mettre un terme, dans l'Europe.

Les réponses varient de 16%, de la Bretagne (23%) aux "Pays de la Loire" (8%) et à l'Ile-de-France (7%). Le sentiment régional le plus fort se situe donc en Bretagne, avec 23% de réponses prioritaires, juste devant l'Alsace (21%). Il s'agit, il est vrai, de deux provinces d'ancien régime à l'existence historique ancienne. Ensuite, on chute à 14% pour la Bourgogne, ancien pays d'Etat, à 13% pour le Nord-Pas-de-Calais, région frontalière, à 12% pour l'Aquitaine, la France-Comté, ancien pays d'état, comme le Languedoc-Roussillon et la Lorraine. La Basse Normandie atteint aussi les 12%, devant PACA et Rhône-Alpes, deux régions très artificielles dans leur découpage (11).

Poitou-Charentes, Haute-Normandie et Centre suivent, à un niveau de conscience prioritaire très bas (10%), comme en Picardie et Champagne-Ardennes (9%).

Hormis la région parisienne (7%), où trop de gens ont été contraints d'émigrer pour qu'ils s'en sentent les représentants, c'est la plus artificielle des régions, les Pays de la Loire, qui sont les plus rétivés à l'appartenance régionale que le pouvoir central a décidé pour eux (8%), ceci malgré un matraquage officiel constant de l'identité régionale par les médias, l'école, l'administration, les milieux d'affaires.

b) La Région :

Bretagne, Midi-Pyrénées, malgré ses aspects composites, et Alsace arrivent en tête de l'affirmation régionale globale, devançant la Franche-Comté, la Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et la Bourgogne. On remarquera que toutes ces régions, quel que soit leur découpage actuel, furent des pays d'Etat. Le Poitou-Charentes arrive au même niveau sans avoir le même héritage historique. Puis viennent le Limousin et les Pays de la Loire, malgré leur très faible conscience identitaire globale. Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Picardie suivent : deux régions frontalières et une qui se rattache au bassin parisien. La Lorraine, malgré son héritage historique, semble mal remise de sa partition de 1870-1918 et secouée par le doute à la suite de la crise de ses industries.

La région parisienne n'affirme pas de force identitaire, sans doute du fait de la confusion sur son territoire des politiques régionales et nationales. Le caractère très artificiel de Rhône-Alpes apparaît également, alors que la périphérie du bassin parisien, Champagne-Ardennes, Centre et Normandies paraissent manquer également de repères, dans leur cadre administratif actuel.

Cette première approche montre que les réalités régionales peuvent aussi être appréhendées telles qu'elles sont perçues et vécues par les populations ; que ces éléments subjectifs sont très importants pour l'avenir des régions. Il apparaît aussi que les régions à identité forte font aussi preuve, souvent, de la plus forte volonté de développement.

Confronter les réalités économiques et sociales des "régions" avec l'état de la conscience régionale est un champ intéressant qui s'ouvre aux géographes, champ resté quasiment vierge jusqu'à présent. Cette première étude devrait susciter quelques vocations : l'avenir se joue aussi dans les esprits et les évolutions de l'opinion dans les domaines de l'information et de la connaissance des réalités régionales sont un enjeu capital.

SNCF, REDON EST-ELLE EN BRETAGNE ?

Le Conseil Régional de Bretagne a mis en place la carte Hermine qui prend en charge l'abonnement travail au-delà de la limite des 75 kilomètres pris en charge par l'Etat. C'est-à-dire que l'Hermine s'étend au territoire régional. Les Redonnais qui vont travailler à Nantes en sont privés. Le Conseil Régional respecte en effet strictement les frontières administratives comme le rappelle Claude Champaud qui préside le groupe Fer au Conseil tout en affirmant que Nantes fait partie de la Bretagne historique. Qu'attend-il pour en tirer la conclusion qui s'impose, à savoir la fin de la partition de la Bretagne et la réunification de notre pays dans ses limites historiques.

WE NEED A BRETON-LANGUAGE TELEVISION SERVICE

The Breton language is, today, scarcely heard on TV. Out of the French television channels received here, only one - France 3 - broadcast some programmes in Breton - about 75 mn a week, i.e. 10 mn a day ! Whereas Catalans, Basques or Welsh can watch several hours a day of programmes on their own television channel.

Like in Wales, like in Ireland or in Scotland, where authorities are now studying how to create thein own Irish or Scots Gaelic TV services, we in Brittany need our own television channel, run by Bretons, on which we will be able to watch programmes in our own language without disturbing, or being disturbed by, our French-speaking neighbours. A television service for all Breton speakers, old and young, men and women, native speakers and learners. A comprehensive servie allowing us to live our lives through Breton.

Stourm ar Brezhoneg has been campaining for the past three years for the creation of such a channel. We have received support from numerous elected representatives, from various Breton bodies and societies. But the broadcasting authorities operating in Brittany have remained silent up to now.

L'un des textes remis aux journalistes lors de la conférence de presse organisée par Stourm ar Brezhoneg à Lorient au cours du Festival du Film et de la Télévision Celtiques.

Stourm Ar Brezhoneg

LANGUE BRETONNE AU COMMISSARIAT
SAB écrit aux députés des Côtes d'Armor

Le 3 mai 1993

Monsieur le Député,
Je viens par cette lettre attirer votre attention sur les faits qui se sont déroulés au Commissariat de Gwengamp/Guingamp il y a maintenant un an, au début du mois de mai 1992.
Plusieurs personnes interpellées, dont une jeune fille mineure, lors de la prétendue "rafle anti-E.T.A.", ont en effet signalé des pratiques discriminatoires à leur encontre, et ce du fait qu'elles s'exprimaient, entre elles ou avec leurs proches non mis en cause, en langue bretonne.

Monsieur le Député,
La langue bretonne est parlée en Bretagne depuis des centaines d'années. C'est la langue de plusieurs milliers de personnes. C'est maintenant une langue d'enseignement (écoles en langue bretonne Diwan, écoles bilingues publiques et privées confessionnelles). De nombreux bretonnants, des collectivités publiques, des associations se dévouent pour développer son usage dans tous les aspects de la vie publique.

Monsieur le Député,
Pour nous, membres de "Stourm ar Brezhoneg", l'attitude de plusieurs policiers de la 6ème D.C.P.J. a été proprement scandaleuse : moqueries à l'égard de nos compatriotes utilisant la langue bretonne, interdiction de s'exprimer en cette langue. Ces pratiques sont pourtant formellement prohibées, tant par les lois françaises (notamment la Loi de 1972 dite Loi contre le Racisme) et différents pactes et traités internationaux signés et ratifiés par la République Française (dont les Accords d'Helsinki sur la Sécurité et la Coopération en Europe et le pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques).

Monsieur le Député,
Malgré notre lettre du 7 décembre 1992 à Monsieur le Directeur de l'Inspection Générale de la Police Nationale Française, lettre demeurée sans réponse à ce jour, aucune enquête n'a été diligentée à ce sujet, alors que des manquements déontologiques sont clairement établis. Le Parquet de Gwengamp/Guingamp n'a pas, lui non plus, déclenché de poursuites contre les policiers mis en cause. Une fois de plus, la légalité française en Bretagne montre son parti-pris contre ceux qui utilisent notre langue et protège ainsi, dans les faits, ceux qui la traînent, elle et ses locuteurs, dans la boue ; la politique de la République Française en Bretagne revêt ainsi le visage hideux de la purification linguistique.

Monsieur le Député,
Vous êtes un élu du département des Côtes-d'Armor. Joindrez-vous vos voix à la nôtre pour protester auprès du Gouvernement et du Président de la République Française, exiger une enquête et des sanctions contre les policiers fautifs, montrant ainsi votre attachement à notre langue et aux droits des bretonnants ? La réponse vous appartient. Pour nous, nous ne baisserons pas les bras et saurons mener la campagne nécessaire pour défendre et étendre nos droits, jusqu'à obtenir pour la langue bretonne le statut de langue officielle en Bretagne.
Croyez, Monsieur le Député, à toute notre considération.

Pour Stourm Ar Brezhoneg
le Secrétaire, Klaod An Duigou

COMMUNIQUE

"Lors du dernier Conseil d'Administration du CROUS de Rennes (le 26.01.93), sur proposition des élus étudiants DAZONT-Union des Etudiants de Bretagne, le principe d'une signalisation bilingue français-Breton sur les Cités Universitaires et les Restaurants Universitaires a été accepté, à l'instar de ce que DAZONT avait obtenu au CA de l'Université de Haute-Bretagne.

Depuis cette signalisation a été effectuée. Tous les RU et Cités U de Bretagne administrative ont été dotés de panneaux bilingues indiquant leur fonction.

DAZONT-UEB a dorénavant pour ambition de continuer ce mouvement dans l'ensemble des locaux éducatifs de Bretagne.

A noter que, ironie du sort, au moment où la France refuse de ratifier la Convention Européenne sur les Langues Régionales ou Minoritaires, **pour la première fois de son histoire,** elle accepte que des panneaux bilingues soient installés sur un de ses Etablissements Publics Administratifs, dont le Président est le Recteur d'Académie. Ceci nous incite à continuer à nous battre pour obtenir la légitime reconnaissance de notre langue, et nous appelons tous ceux qui luttent, dans l'Hexagone, pour les langues minorisées, à agir dans le même sens".

Ronan LE LOUARN,
Elu DAZONT-UEB
au CROUS de Rennes

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MORLAIX ET LE CENTRE-BRETAGNE (II)

Ce texte est la suite de l'étude d'Hervé Person dont la première partie a été publiée dans le n° 89 de "Combat Breton". Il y évoquait le raccordement de Carhaix avec le port de Morlaix. Hervé Person y rappelait que la jonction du tracé avec le port de Morlaix constituait un des principaux arguments en faveur de l'existence de la ligne de Morlaix à Carhaix.

On prépara donc un projet de raccordement du port et de la ligne de Carhaix. Ce tracé suivait les rues de la ville ; il fut rejeté pour des causes multiples, notamment par suite de l'élevation de la dépense et de la réduction de la largeur de la voie de Carhaix qui enlevait au raccordement la plus grande partie de son utilité.

"Sur une dépêche ministérielle du 30 octobre 1889, les ingénieurs du service maritime produisirent une étude qui résumait l'état de la question, comparant les différentes solutions déjà proposées au point de vue de la dépense d'établissement et de celle de l'exploitation et enfin concluait en faveur d'un plan incliné longeant le viaduc de la ligne de Paris à Brest.

C'est cette solution qui a été ajournée par la décision ministérielle précitée du 29 janvier 1891.

On doit reconnaître, en effet, que si la ligne de Morlaix à Carhaix a toutes les chances d'être ouverte la première, la ligne de Guingamp à Carhaix suivra de bien près, à un an d'intervalle peut-être, elle viendra détourner tout le trafic du centre de la Bretagne sur Paris. Peu après, une ligne de Guingamp à Paimpol sera livrée ; elle est dès maintenant poussée avec activité. Des travaux se poursuivent actuellement dans ce petit port, que, la Compagnie de l'Ouest ne s'en cache nullement, aspire à devenir le port du réseau breton. Dès que la ligne de Paimpol à Carhaix sera livrée, que restera-t-il à celle de Morlaix-Carhaix ? Quel rôle sera appelé à jouer le port de Morlaix ? On doit se le demander avec inquiétude.

Sans même faire intervenir dans la question les promesses faites et les droits acquis, qui persuadera-t-on qu'un allongement de parcours de 25 km qu'exigera le port de Paimpol est plus économique qu'une différence de niveau de 56 mètres, faciles à franchir avec les procédés usités en bien des ponts ? Voilà qui allait porter un coup fatal au commerce morlaisien. Alors que continue aujourd'hui encore la liaison ferroviaire Carhaix-Guingamp, depuis longtemps le canton d'Huelgoat ne connaît plus la moindre activité ferroviaire.

Quelques années après, la municipalité de Morlaix continuera toujours à s'opposer au raccordement du port à la gare. "Par suite de la dernière délibération du Conseil municipal (13.9.1896) repoussant la demande de cession du terrain du Pouliet faite par la Compagnie de l'Ouest et demandant de nouvelles études par Pors an Trez, la solution de cette question si importante pour le commerce de Morlaix et de la région risque d'être ajournée indéfiniment" (21.1.1897).

En haut lieu (à Paris) la question était peut-être sans intérêt puisque l'on avait condamné le port de Morlaix. A quoi bon raccorder une gare à un port condamné ? En effet, en cette fin de siècle, les voiliers sont progressivement remplacés par les bateaux à vapeur. Le port de commerce de Morlaix devient trop petit pour ces derniers. Ces bateaux ne peuvent entrer dans le port. "Désireux, M. le Président, de voir Morlaix profiter comme les autres ports du bas prix des frêts de ces vapeurs de 300 à 350 standards, qui sont nombreux, nous croyons qu'il y avait utilité pour notre port et pour le commerce de notre Ville à élargir le bassin en un endroit quelconque et de leur permettre d'évoluer sans le secours du remorqueur" (11.9.1893).

Le raccordement de Carhaix à Paimpol via Guingamp ruine le commerce du port de Morlaix. "Dans la seule année 1896, depuis le raccordement du Centre-Bretagne par Guingamp aux ports de Paimpol et de Pontrieux, le tonnage des navires à l'entrée a baissé de 5 750 tonnes pour le port de Morlaix".

Prix des marchandises à Carhaix (par tonne)

Marchandises	De Morlaix	De Pontrieux	Différence en + pour Morlaix
Chaux et charbons	4,80 F	4,40 F	0,40 F
Phosphates	4,45 F	3,65 F	0,80 F
Engrais marins	3,45 F	2,70 F	0,75 F

"La gare d'Huelgoat à 90 km de Pontrieux reçoit les engrais marins de ce port alors que nos quais à 30 km seulement de cette gare regorgent de sables" (12.4.1897).

La Chambre de Commerce de Morlaix perd de son emprise sur le Centre-Bretagne et se replie sur le Haut-Léon.

L'année suivante, elle essaie de reconquérir le marché des engrais dans le bassin de Châteaulin-Carhaix. 2 000 tonnes d'engrais arrivent chaque année par le canal de Nantes à Brest. Pour ce, elle demande l'application du tarif spécial N122 en vigueur à la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, "qui donnerait sur le parcours de Morlaix à Châteaulin une réduction de 1,165 par tonne à des trains entiers". Le représentant de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest répond que ce tarif spécial "n'est appliqué à la Compagnie du Nord qu'aux lignes reliées directement aux ports maritimes et dans ces conditions, il ne pense pas qu'il soit possible d'obtenir une suite à sa proposition".

A cette époque, Châteaulin devait dépendre soit de la Chambre de Commerce de Brest, soit de la Chambre de Commerce de Quimper. La Chambre de Commerce de Morlaix essaie donc de se réorienter. Mais le déclin du port continue. Ceci induit des coûts plus élevés. Ainsi, le 23 juin 1902, elle constate : "Le commerce principal est constitué par des merrains. Les marchandises sont entreposées sur le terre-plein. Les droits sont 7 fois supérieurs à ceux du Havre !" Comment résister à une telle concurrence ?

La séance du 19 mars 1900, répond à un questionnaire du Conseil Supérieur du Commerce et de l'Industrie, questionnaire portant sur les voies de communication. Concernant le raccordement du port à la gare elle écrt : "Question en suspens depuis 20 ans déjà et dont la solution est ardemment désirée par le commerce de Morlaix et de toute la région".

Pour le port, elle demande le curage de celui-ci et l'approfondissement du chenal et de la rivière. Consciente du rôle que devrait jouer le port vis à vis de son arrière-pays, elle définit ainsi sa mission : "En jetant un coup d'œil rapide sur la carte de la Bretagne, on reconnaît immédiatement que le port de Morlaix est le seul qui puisse desservir le plus économiquement possible la partie centrale du Finistère, ainsi qu'une grande partie des départements voisins des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Assurer à cette partie si peuplée de la Bretagne ses besoins en matières premières, engrais, charbons et objets d'alimentation, telle est la tâche qui incombe au port de Morlaix.

Mais pour bien remplir cette tâche, il faut que ce

[illegible]se offrir des frêts les plus bas possible et [illegible] arriver à attendre ce minimum sinon en [illegible] sans cesse l'accès de la rade au port [illegible] permettre aux navires du plus fort tonnage [illegible]cher".

[illegible] résumée une partie des missions et pro[illegible] du port.

Avec habileté, elle suggère la création d'un port en eau profonde à Toul Maho. Pour emporter l'adhésion du gouvernement, elle vante les avantages que pourrait trouver... la Défense Nationale dans ce projet. Elle est très consciente de l'évolution économique actuelle : "Bientôt sur le littoral de la Manche, entre Brest et Cherbourg, il n'existera plus de port en état de recevoir les navires de commerce à flot. Ce serait donc la ruine de notre Bretagne si peuplée et si florissante et il est plus que temps de doter d'un port en eau profonde Morlaix pour pouvoir faire face aux besoins sans cesse grandissants de la contrée du Centre-Bretagne".

En lisant ces quelques lignes, l'impression dominante est que le Centre-Bretagne est condamné par un blocus organisé par le(s) gouvernement(s) français. Ce blocus physique (désorganisation des voies de communication) se double d'un blocus social : sur la côte, le monopole d'exploitation de la mer est réservé aux inscrits maritimes ; ce qui limite l'utilisation des amendements marins en Centre-Bretagne. A l'intérieur du Centre-Bretagne, des fonctionnaires désorganisent les liaisons commerciales. Le commerce exige des moyens de communication rapides et efficaces. A cette époque, dans les foires, beaucoup de transactions s'effectuaient aux alentours de midi (vers les derniers moments...). Or, les employés des bureaux de postes et télégraphiques de Lesneven, Landivisiau, Huelgoat, Pleyben et Braspart cessent leur travail à midi et refusent catégoriquement l'ouverture de leurs bureaux jusqu'à 14 heures (même contre indemnisation).

Pour l'installation du téléphone à Morlaix, on assiste encore au jeu de chat et de la souris entre la Chambre de Commerce et la municipalité de Morlaix : chacun voulant que ce soit l'autre qui prenne l'initiative et en supporte les frais.

Au début du siècle, le Conseil Général du Finistère se penche sérieusement sur la construction de voies ferrées et élabore un plan ferroviaire départemental. A la séance du 20 novembre 1905, elle donne son avis sur les liaisons secondaires La Feuillée-Taulé, Landerneau-Sizun et La Feuillée-Huelgoat. Elle estime à l'unanimité que la voie Landerneau-Sizun fera double emploi avec la ligne Landerneau-Landivisiau. A propos de la ligne La Feuillée-Huelgoat, elle a une vision très intéressante : "Estime que cette ligne est susceptible d'avoir un trafic **assez important,** mais à la condition expresse qu'elle soit raccordée aux chemins de fer économiques par la gare de Locmaria-Huelgoat, assurant ainsi par la voie la plus courte, les relations d'Huelgoat avec tous les ponts de la ligne Morlaix-Carhaix-Rosporden et des lignes de Carhaix vers Guingamp et vers Rostrenen, Loudéac, etc".

A cette époque, le Centre-Bretagne connaît déjà une crise économique, sociale et démographique due à la politique des propriétaires fonciers. Si en 1911, le canton d'Huelgoat culmine avec 15 199 habitants, La Feuillée, comme la plus pauvre du canton, connaît un déclin continu depuis 1876. Ce projet arrive donc trop tard. Est-ce un hasard si en 1908, soit près de 3 ans après cette réflexion, la liaison La Feuillée-Huelgoat n'est pas encore accomplie.

Mais, la pénalisation de la Bretagne, la désorganisation des moyens de communication prend aussi d'autres formes : tarifaires, horaires et techniques.

Dès la fin du siècle, jusqu'à aujourd'hui, les légumiers léonards protestent contre les diverses conditions que leur imposent les compagnies de transport ferroviaire. Dès cette époque sont connus, échangés des arguments relatifs à **l'annexe B Ter.** Ainsi, bien que le Centre-Bretagne ne produise pas de légumes, citons cet exemple de mauvaise foi des compagnies à l'encontre des léonards ! "Une réduction de 10% a été accordée pour les expéditeurs de 5 000 kilos (par wagon). Mais on fait remarquer qu'à moins de détériorer la marchandise, il est impossible de charger 5 000 kg de choux-fleurs ou d'artichauds : l'expérience en a été faite" (25.7.1898). Dans le Centre-Bretagne, on transportera les beurres de Rostrenen à Morlaix sans bâche et en plein soleil... Après, on dira que les produits bretons sont de mauvaise qualité. Dans le Centre-Bretagne, pays d'élevage par excellence, les horaires des trains ne concordent pas avec les foires. Ainsi, concernant la ligne Plouescat-Rosporden, le 12 décembre 1913, elle émet le vœu suivant : "Que la marche de nouveaux trains soit fixée de façon que les voyageurs de Châteauneuf pour Landivisiau puissent passer plusieurs heures dans cette localité au milieu de la journée et aient un train pour rentrer le soir de Landivisiau à Châteauneuf".

Des mesures générales prises dans un contexte hexagonal se révèlent totalement inadaptées, voire heurtent de front l'ensemble des paysans bretons. Ainsi, en pleine guerre, alors que la Bretagne souffre d'une surproduction d'œufs, l'exportation de ceux-ci vers l'Angleterre n'est pas autorisée (30.4.1915).

La guerre accentuera, voire achèvera la désorganisation des transports. Dès la fin de celle-ci, l'Union des Syndicats patronaux de Bretagne avait émis un vœu demandant, entre autres, d'effectuer comme travaux les plus urgents l'amélioration des canaux de Nantes à Brest, Ile et Rance et Vilaine canalisée, la jonction de St Nazaire au canal de Nantes à Brest par le Brivet. Tout en approuvant ces travaux, elle demande l'amélioration du port de Morlaix et fait la remarque suivante : "estime aussi qu'on devrait insister pour obtenir, par une entente entre les Compagnies d'Orléans et de l'Ouest-Etat, que les communications entre le Sud et le Nord de la Bretagne deviennent plus faciles, qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent" (18.11.1918). Si nous partageons pleinement cette remarque, il faut mentionner que la Chambre ne craint pas la contradiction. L'année suivante, à une question sur les membres composant le Groupement économique régional, organisme regroupant les Chambres de Commerce de Bretagne, elle exclut celle de Nantes !!! Deux ans auparavant, en pleine guerre (10 février 1917) elle avait demandé que le Finistère soit ravitaillé en sucre par les raffineries parisiennes plutôt que nantaises. Par ce souhait, elle voyait les raffineries parisiennes utiliser Morlaix comme port de débarquement de ce produit. Mais n'est-ce pas là une politique à courte vue ? Ce n'est pas Paris qui aidera, stimulera le développement économique de Morlaix et de son arrière-pays : le Centre-Bretagne. La multiplication des liens économiques avec Nantes stimulerait l'arrière-pays de ce port et du Centre-Bretagne.

Le déclin du port de Morlaix s'explique par la désorganisation des moyens de communication. Celle-ci, si elle s'explique aisément par la centralisation parisienne qui utilisa un double blocus, physique et social, trouva sa tâche grandement facilité par la division des Bretons. Lutte entre départements, lutte entre Chambres de Commerce, indifférence des Bretons auxquels l'Etat accorde un monopole (ex inscrits maritimes, fonctionnaires, dockers) et les autres. Aujourd'hui encore, l'avenir de Morlaix, de la Chambre de Commerce de cette ville et de toute la Bretagne passe par des voies Nord-Sud correctes, améliorées. Ainsi, une urgence serait notamment d'améliorer l'axe Lorient-Roscoff et de faire sauter le bouchon au niveau du Faouët.

Mais ces voies Nord/Sud doivent s'appuyer fortement sur l'axe central Rennes-Châteaulin qui est l'épine dorsale. C'est ce qu'a compris le vice-président de la Chambre, Jean Hourmant et les militants bretons : plusieurs étaient présents à la manifestation de Rostrenen le 3 décembre dernier (voir Emgann nº 85). Mais, la Chambre de Commerce de Kemper et des décideurs d'Ille et Vilaine, s'opposent à ce projet. Division quand tu nous tiens ! Méditons cette phrase d'Alexis Gourvennec : "Si Rennes est placé à mi-chemin entre la région parisienne et l'Ouest breton, elle prospérera. Si elle empêche la richesse d'aller vers l'Ouest, elle récupérera la pauvreté. Toute la Bretagne a intérêt que la poule soit riche" ("Le Peuple Breton" nº 333). Il est temps que toutes ces querelles stériles cessent.

Hervé PERSON
Salarié agricole

P.S. : *Concernant l'axe Rennes-Châtelin, signalons la création d'un artiste breton sur ce sujet : "Son an hent bras" du couple Puillandre-Stervinou.*

SAV-HEOL,
lever du soleil à Lorient

Lettre Culturelle et Artistique du Pays de Lorient. — *Lizher sevenadurel hag arzel bro an Oriant.*

"SAV-HEOL", lever du soleil.

A "l'Orient" quel symbole ! Il est temps en effet de se lever, de lancer des "tomates" ou d'en recevoir ! Sans agressivité aucune et dans le respect de tous !

Une seule pensée nous anime : L'intérêt des habitants du Pays de Lorient, de ses artistes, de ses créateurs. Car ce "foutu" pays d'Armor et d'Argoat nous l'aimons profondément. Mais il reste, constatons-le, beaucoup à construire !*

Il est temps d'abattre les cloisonnements, les chapelles. Tous les secteurs de l'économie (industrie, pêche, tourisme, culture, etc.) sont sur le même bateau. Un seul tousse, le bateau prend l'eau ; un seul est bien malade et le bateau coule !

D'urgence, il nous faut **renforcer l'image** du Pays de Lorient ; **jeter des ponts** solides entre les mondes économiques, industriels et le monde culturel et artistique ; entre le tourisme et la culture... **LE DYNAMISME, LA CREATIVITE, D'UN PAYS SE MESURENT EN FAIT A CE NIVEAU DE RELATIONS SOUTENUES ENTRE LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE, ENTRE LES ACTEURS, LES DECIDEURS.**

La véritable solidarité est là !

Bref, une réflexion globale s'impose au-delà de l'**autonomie** bien légitime de chaque commune. Ensemble, nous pourrons avancer plus vite, dans l'intérêt de tous. La culture : LEVIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL. **Nous y croyons** dur **comme fer, à condition de regarder tous dans la même direction...**

A la crise du spectacle, à l'uniformisation culturelle, à la culture "kleenex", **répliquons par la diversité des projets et des initiatives.**

L'idée de ce que pourrait être un Pays de Lorient fort et actif, cité en exemple partout, et donc **créateur d'emplois** prend forme petit à petit dans nos têtes depuis 2 ans.

Les acteurs culturels se bougent : Concert "Noir Désir" organisé par Les Arcs et Le Manège... à Kervaric avec l'aide de la Ville de Lorient ; agenda culturel du Pays de Lorient ; complémentarité de programmation ; entraide technique ; aide aux créateurs locaux...

Il est possible d'aller beaucoup, beaucoup plus loin !

Mais rien ne se fera, bien évidemment, sans les élus. A eux de s'entendre comme nous nous entendons entre acteurs culturels. Nous (acteurs culturels, artistes, publics) avons besoin d'eux.

Le DISTRICT et le SIDEREL seraient de bons outils pour promouvoir un grand projet culturel. Mais il faudrait y élargir les compétences. En plus du traitement des ordures ménagères ou des transports en commun, **la culture devrait** y **être abordé intelligemment en profondeur :** Aide à la création, à la diffusion, à la production, à la formation. **Action de promotion du Pays de Lorient** par **une communication soutenue...**

Bref y aider tout ce qui met en **valeur "l'entité" Pays de Lorient.** Les retombées, n'en doutons pas seraient très positives.

Y réfléchir et agir, c'est **un service à rendre** à 150 000 habitants de notre beau Pays de Lorient. Rien ne nous autorise à rester pessimistes et donc inactifs.

Participez au débat ! Ecrivez-nous ! (pour le nº 2 de Sav-Heol)

Daniel THENADEY

** 79% des gens du Pays de Lorient pensent que les communes doivent s'entendre sur le plan culturel (sondage récent).*

GOUEL AR BREZHONEG HAG AR VUGALE E GWIDEL

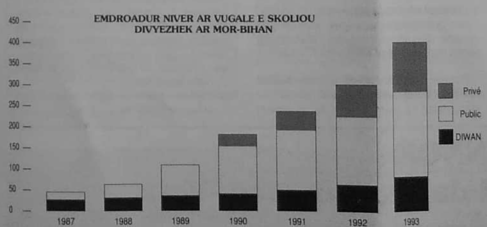

Bet dalc'het d'an 18 a viz Ebrel ouzhpenn 500 den o deus kemeret perzh ennañ.
Ouzhpenn 200 bugel war al leurenn evit rimodelliñ, kanañ, kinnig sketchoù.
Mont a ra an traoù war-raok e Bro-Wened, a-benn ar fin.
Ur skol Diwan ouzhpenn ar bloaz-mañ (Giwened), klas divyezhek Sarzhan digoret.
En eur lakaet eo skolioù privez er jeu ivez.
Pelec'h emañ ar c'huzul jeneral ?

Iwan

Lu dans "Le Télégramme"

Dites-le en français.

Les Bretons non bretonnants qui se rendent vers le "Centre départemental de la cure de Guervénan", implanté à Plougonven, ont découvert qu'ils allaient désormais vers le "Kreizenn Vedisinerezh D-al Ar Guevenan". Il y a de la "Kommandantur" dans cette traduction qui a laissé rêveur plus d'un.

Edition de Morlaix. 23.3.93

L'INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE A DEMENAGE

Créé en décembre 1981 par le Conseil Régional de Bretagne, avec la participation du Conseil Général de Loire-Atlantique, l'Institut Culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro est devenu opérationnel à partir du début de 1983. En dix ans, cet organisme qui a pour mission de **"coordonner la promotion et la diffusion de la culture bretonne au sens le plus large et le plus diversifié"**, a aidé à paraître plus de 700 ouvrages, soutenu la réalisation d'une vingtaine d'expositions itinérantes, l'édition d'une trentaine de disques et cassettes et la réalisation de près de 80 films et autres produits audiovisuels. Il a aussi attribué déjà une trentaine de bourses de recherche. L'Institut, qui a la forme d'une association régie par la loi de 1901, compte aujourd'hui près de 800 membres : universitaires, chercheurs, écrivains, bibliothécaires, archivistes, conservateurs de musées, architectes, musiciens, plasticiens, responsables d'associations culturelles et de sociétés savantes, dans l'ensemble des cinq départements bretons.

Les services de l'Institut Culturel de Bretagne (8 personnes) viennent récemment de déménager pour s'installer dans l'ensemble Oberthur, à Rennes.

Nouvelle adresse : **74 rue de Paris, porte F**

Adresse postale : **BP 3166, 35031 RENNES Cédex.** Téléphone : **99.87.58.00.** Télécopie : **99.38.50.32.**

GLAZ. Une couleur musicale nouvelle, dans la musique celtique actuelle.

(Propos recueillis par Gabriel Le Seigle pour Méduse F.M. la radio du Pays de Lorient en mars 1993).

Après Léal Martinez (1991) et Marijo Pergal (1992), la Radio du Pays de Lorient vient d'accorder une aide à la création au groupe GLAZ, pour l'enregistrement d'un premier compact-disc. Yves Ribis, guitariste, nous présente la formation.

GLAZ, un nom breton pour une jeune formation ?

Créé au début de l'été 1992, GLAZ chante en breton et en anglais. Le groupe a participé aux Jeudis du Port de Brest, mais aussi au Festival Interceltique de Lorient, en première partie de OYSTER-BAND. Glaz **en breton bleu-vert, la couleur de la mer.**

Comment définir votre répertoire ? la musique ? les thèmes ?

GLAZ puise son inspiration dans la musique celtique. Une musique avec un son actuel, mais nouveau en Bretagne : des synthés, des voix et un instrument aux sonorités exceptionnelles, le uilleann-pipe. Les thèmes font appel à la mythologie celtique, aux problèmes de notre société... mais l'objectif de GLAZ, c'est avant tout, faire partager un bon moment aux auditeurs et spectateurs.

La composition du groupe GLAZ ?

Nathalie Brignonen pour le chant ; reconnue comme l'une des plus belles voix de Bretagne. Jean-Claude Normant aux claviers, a accompagné Alan Stivell de 1984 à 1986. Ronan Le Bars au uilleann-pipe, possède une bonne maîtrise de cet instrument ; l'un des meilleurs de Bretagne, avec Patrig Molard, Yann Honoré et sa basse ; de nombreuses expériences : le Caf'Conc à Paris, mais aussi Dan Ar Braz et Alan Stivell. Jean-Christophe Bocco à la batterie, a joué avec le groupe rock As[illegible]z de Morlaix ; enfin Yves Ribis à la guitare, a partagé durant six années de nombreuses années avec Alan Stivell.

Des invités pour ce premier compact-disc ?

L'enregistrement vient de se terminer, il y a quelques jours au Studio Bleu de Guiclan, près de Morlaix, avec deux invités : Kristen Nogues à la harpe celtique et Soïg Siberil à la guitare acoustique.

Pour cet enregistrement, GLAZ a obtenu le concours de plusieurs partenaires ?

L'album qui doit paraître en Mai, sera distribué par Diffusion Breizh. Les partenaires sont nombreux : le Conseil Général du Finistère, les villes de Brest et Lorient, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Emglev Bro An Oriant, l'ARCODAM (association régionale de coordination pour le développement des activités musicales et chorégraphiques en Bretagne), l'ADAMI (société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes), Méduse 98.8 FM à Lorient, enfin le Hall de Musique pour son soutien matériel (3 magasins en Bretagne : Brest, Lorient et Quimper).

Quelques mots sur la jaquette ?

Oui, c'est important ! La jaquette et le livret du compact-disc proposeront des tableaux du peintre morlaisien Pascal Moguerou. C'est beau !

L'avenir, c'est tout d'abord la promotion de l'album et la préparation de l'été ?

Pour la sortie du compact-disc, fin avril, un concert à la M.J.C. de Kerfeunteun à Quimper, et un autre en prévision sur la région lorientaise. Ensuite, plus de 30 dates en Bretagne, notamment les grands festivals, une série de concerts avec l'A.D.D.M. du Finistère (association pour le développement de la musique et de la danse), et des contacts en cours avec la Tchécoslovaquie et l'Italie. Enfin, en projet, une création pour l'année prochaine.

Contact de GLAZ : Jacques Guérin, 6 rue de Bassam, 29200 Brest. Tél. 98.44.51.58. ou 98.46.19.46. Fax : 98.46.22.76.

GLAZ E PERROS EVIT DIWAN

Kement ha skoazellañ hor raktres, 'zo digeriñ ur skolaj Diwan e Plijidi, tost eus Gwengamp, ho pediñ a reomp da dont da selaou ar strollad "Glaz" d'ar 25 a viz even e Perroz-Gireg, da 9 e 30 e Palez ar c'hendalc'hoù. Moarvat e vo plijadur e-leiz gant an holl o tremen ur pennad amzer gant ar strollad-se, nevez embannet e bladenn gentañ gantañ. Kanaouennoù tennet diwar a vez alies war ar radiooù. 80 L a gousto 'vit mont e-barzh ha nemet 60 L ma vo prenet an tiked en a-raok el lec'hioù-hen :

- Tavarn "La Glycine", Levrdi Pedrono e Gwengamp, Levrdi Gwalarn ha Discobole e Lannuon, Melody e Pempoull, Copermarine e Tredarzeg, Tavarn "Le Celtic" e Perroz-Gireg, Tavarn "Toucouleur" e Tregastell, LP Record e St Brieg ha Tavarn "Ty Coz" e Montroulez.

SINÉAD O 'CONNOR : Un dedi da beorien New-York

"Am I not your girl"

"Setu-amañ ar c'hanaouennoù a gleven pa gresken,
abalamour dezho em eus bet c'hoant da ganañ,
setu ar "Perak ?"".

Plac'hig karterioù paour Iwerzhon, deuet d'he oad ha da varr hec'h arz, n'he deus ket disoñjet he gwriziennoù sokial nag he sevenadur. En ur ginnig deomp he fladenn ziwezhañ "am I not your girl" Sinéad O'Connor, ouzhpenn kinnig un oberenn sonerezh eus ar re wellañ a zo bet abaoe un nebeut bloavezhioù gant kanerien ha muzisianed diwar ar Broioù Keltiek, e tiskouez un tu nevez eus he fersonelezh, he hoal, evit bed ar Jazz, he barregezh da ganañ ken mat ha re wellañ ar bed-se hep touellañ an dud na kas ur arz ken diaes war un hen dall : ar c'hontrol eo ; ouzhpenn he mouezh dibar e ro ul liv nevez hag un nerzh nevez da ganaouennoù brudet a-drugarez d'he gwirionder ha d'he c'hizidigezh.

"Don't cry for me Argentina", bet skrivet gant T. Rice a gemer ul liv disheñvel hag un nerzh nevez ganti.

En em silañ a ra he mouezh e-kreiz bagadoù binviji-kouevr ar jazz ; gant nerzh ha c'hwekted war-un-dro, pep gwech emañ aze "feeling" kanerez a Vro-Iwerzhon.

Soñj he deus eus he buhez plac'hig pa gomz en he fennad-digeriñ diwar-benn buhez kalet ha dispi bugale straedoù New-York, bugale gwallgaset, distrujet o buhez gant ar baourentez, an evaj, ar butun-drol pe ar reizh.

"PELEC'H EMAN AR ROUE KOLLET ?

MA N'EMAN KET AMAN EM BIJE C'HOANT E WELET".

Echuiñ a ra he fladenn gant un destenn a spi kontet deomp war ton ur bedenn : karantez ha spi hep disoñjal ar gounnar ; bev eo c'hoazh plac'hig straedoù Dulenn.

Go raith maith agat, Sinéad.

IWAN

SONEREZHIOU A VRO-WENED

Roland Becker : mestr-soner

An eil gwech abaoe daou vloaz eo ez embann Roland Becker ur bladenn. Seul pelloc'h e oa bet "Gavr Inis" war hent an enklask hag ar grouidigezh, seul donoc'h e chom e labour diwezhañ en hengoun.

Kinnig a ra deomp ur veaj a-dreuz ar vro hag a-hed an amzer.

Bombard, biniou-kozh, biniou-bras, taboulin, ograoù a vez kavet a-hed e bladenn, mesket pe koublet e doareoù disheñvel a-benn tennañ ar gwellañ diwar an ton.

A-wezhoù e vez kinniget meur a zoare da seniñ an ton-mañ-ton en ur cheñch ur benveg nemetken.

Kalz muioc'h eget ur bladenn eo ; ur maen-bonn kentoc'h, gouestlet da sonerezh Bro-Wened a ziskouez deomp ar pezh a vez kavet pa studier a dost an hengoun, ur furchadenn en amzer dremenet o klask adsevel ar pezh a zo bet, ur mare 'zo, ha dre-se, hentoù evit an dazont. Gwriet eo bet gantañ anaouedegezh donañ ar gwriziennoù ouzh an amzer a-vremañ, ha, dre ar c'henlakadur-se, spi ennomp, c'hoant d'ar yaouankizoù kenderc'hel war an hent kinniget.

Ne vo ket pismiget amañ war an enrolladur ; mat eo hag, e-keñver doare da seniñ, e vo d'ar sonerien ounan da reiñ o ali. Tud barrek 'zo, e-leizh, eus ar rummad-mañ-rummad, yaouank pe koshoc'h, a ouio hen ober.

Evel 'm eus lavaret bremaik, ouzhpenn ur bladenn eo. E-keñver talvoudegezh an oberenn, evel just, met ivez, abalamour d'al levrig (pe al levr, ken stank ha pinvidik eo an danvez ?) a zo bet fardet a-gevret.

Dreist eo ar golo evit kregiñ, tresadenn livet ha studiadenn dilhad mod-kozh diwar F.H. Lalaisse.

Savet eo bet al levrig gant R. Becker ha L. Le Gurun.

Kalz muioc'h evit ul levrig-kinnig eo. Displegañ a ra orin an tonioù, evel ma tleer hen ober, evel-just, met mont a ra kalz pelloc'h.

Evel m'emañ ar vombard e-kreiz an oberenn e kinnig al levr, goude ur pennad-digeriñ diwar-benn ar vro, testennoù titouret mat-tre diwar-benn emdroadur istorel ar benveg, abaoe an amzerioù koshañ, ar grennamzer, betek ar benveg, pe e stummoù, a vez kavet an deiz a hiriv. Tresadennoù kozh, arroudennoù diwar al levr-mañ-levr. Ur gwir gentel a "vuzikologiezh" pe studi-ar-sonerezh eo ; lennet e vez kement diwar-benn ar c'heriaoueg, al levrioù hag ar furcherien gozh, ha war studi stumm ar benveg, e skeul-sonerezh, ar danvezioù.

Goude-se e krog al labour-enklask war orin an tonioù, unan-hag-unan, al lec'hioù dastum, ar son-aozer, hengoun ar seniñ el lec'h-mañ-lec'h, ar c'henstrivadegoù kozh, implij ar benveg-mañ-benveg evit an ton-mañ-ton, an doareoù disheñvel a vez kavet evit un ton er vro-mañ-bro.

Ar vistri a vez meneget ivez, evel Mathilin an Dall, François Magadur, Jérôme eus Skaer, ar sonerien dall.

Ur choaj eo bet skrivañ titloù an tonioù pe ar c'hanouennoù hervez ar skritur bet kavet gant an enklaskerien. Evit echuiñ al levrig ul levrlennadur pinvidik-tre.

Arabat din echuiñ memestra hep menegiñ ar sonerien : R. Becker, M. Pommereuil (taboulin kozh), Ph. Quillay, H. Raud, H. Rivière, G. Botuha, G. Le Buhe, A. Le Meut, D. Ouin, H. Le Buhe. Re hir e vefe amañ menegiñ an holl re o deus sikouret evit aozañ al labour, menegomp memestra un nebeut re : J. Belz, L. Le Braz, Gw. Henrio, A. Le Buhe, Gwigner Le Henanff, J. Paboul, Y. Sicard, Trouzerion...

Trugarez bras dezho holl.

P. CORLAY

5ed GOUEL ETREVROADEL AN DREUJENN-GAOL

19-23 a viz Mae 1993

Centre-Bretagne. Glomel (Côtes d'Armor), Berrien (Finistère)

- **Mercredi 19, à Berrien à 21 h : Kjell Westling Trio (Suède), à 22 h 30 : Fest-Noz.**
- **Jeudi 20, à Berrien, à 12 h : Repas. Parade des clarinettes et à 15 h : fest-deiz.**
- **Vendredi 21, à Glomel, à 19 h : Repas, à 21 h : Trovesi-Tesi-Vaillant (Italie), à 22 h 30 : Trio des clarinettes (France).**
- **Samedi 22, à Glomel, à 11 h : Balade musicale, à 14 h : Atelier musical, à 19 h : Repas, à 21 h : Kompania Takis Loukas (Epire), à 22 h 30 : Klik ha Farz, création sur l'eau, à 23 h : Fest-noz et bal équatorien.**
- **Dimanche 23, à Glomel, à 10 h 30 : Concours de Treujenn-Gaol, à 11 h : Défilé, à 12 h : Apéritif musical-Repas, à 14 h : Fest-deiz, animations, etc.**

UNE ALTERNATIVE POUR L'AVENIR DU PEUPLE BRETON

- La reconnaissance officielle de l'existence du peuple breton dans son intégrité géographique et historique (Loire-Atlantique incluse).
- L'élection à la proportionnelle intégrale d'une assemblée bretonne, dotée de pouvoirs réels à tous les niveaux et représentant le peuple breton dans les instances européennes et internationales.
- L'officialisation de la langue bretonne, dans tous les actes de la vie publique, et à tous les niveaux de l'enseignement : de la maternelle à l'université.
- La mise en place d'un plan de développement économique fondé sur nos ressources humaines et nos richesses naturelles, basé en priorité sur des structures locales respectueuses des hommes et de l'environnement.
- La garantie pour tous de vivre décemment en Bretagne, avec ou sans emploi.

Ces cinq points acquis constitueront des avancées significatives dans le cadre de notre lutte de libération nationale.

AR C'HAYAK WAR VOR. *PETRA EO ?*

Abaoe ur dek vloavezh bennaket ec'h omp-ni boas d'obe war-dro stajoù-kaiak war vor.

Mont a-hed aodoù Breizh pe re broiou all, kemer e amzer a mont war e bouez setu eta petra eo ober kaiak war vor. Gwelet a raer lapo ed mor hag ivez a-wechou reuniged pe dolfined. Un doare disheñvel da vev n eo, dibres ha tost doc'h an natur. Arabat deoc'h en em jalañ elato o welet an amzer o trein da arnev pe da varrtaolioù roenvoù da gas ac'hanoc'h d'ar gêr en dro. N'eus netra aze evel-just hag a zo dreist galloud an den nemet ec'h eo dav da bep hini da c'hout penaos an ober kaiak a c'hell bezañ tenn ha displijus d'an hini n'eo ket boas. Dav eo d'an den deskiñ ober kaiak hag ivez en em akustumiñ doc'h ar mor war un dro. Digor eo ar stajou d'an holl, bras ha bihan, kozh ha yaouank (en tu all da 16 vloaz). N'eus ket c'hoazh kalz a dud hag a oar ez eus eus ar c'haiak war vor. Tamm ha tamm memestra e vez gouvezet gant muioc'h a dud dre ma vez kinniget muioc'h a stajoù dezhe bep bloaz.

Kavout a reoc'h aman neuze asamblez gant al lizher-man un tamm bruderezh diwar ar stajou aozet ganeomp a-hed ar bloavezh ba Pempoull. Fiziañs 'm eus e vo kavet dedennus ganeoc'h seurt stajou hag e vo gwelet al liv ac'hanoc'h ba Pempoull deiz pe zeiz.

Kenavo ar c'hentan tro neuze ha gant ma gwellan gourc'hemennoù.

Guy CLOAREC
Rener Ti ar re Yaouank Pempoull

Une histoire de 2 000 ans

Le kayak de mer tel qu'on l'utilise pour randonner actuellement n'est guère différent de celui sur lequel les Esquimaux ont chassé depuis 2 000 ans.

La différence essentielle réside dans son mode de construction : le stratifié de polyester a remplacé la peau de phoque tendu sur une armature de bois.

Quand les premiers navigateurs des mers polaires - les découvreurs du Passage du Nord-Ouest, en quête d'une route permettant de passer au nord du continent américain - rencontrèrent les Esquimaux, ils furent véritablement sidérés par les qualités marines des kayaks, et l'adresse des pagayeurs.

C'est pourtant à partir du Groënland, et dans la première partie de ce siècle seulement, que le kayak s'est fait connaître en Europe.

Les premiers kayaks européens étaient en toile caoutchoutée tendue sur l'armature de frêne. C'étaient des bateaux très marins, puisqu'on en vit un réussir rien moins qu'une traversée de l'Atlantique.

La kayak de mer en stratifié de polyester s'est développé en Grande-Bretagne avant d'apparaître en France, où il a tout de suite reçu de la part des marins un accueil enthousiaste.

Puis, en même temps que la randonnée sous toutes ses formes s'affirmait comme un mode de loisirs majeur de notre époque, ce sont les pagayeurs de rivière, puis les marcheurs, les montagnards... qui se sont intéressés au kayak de mer.

Car l'outil de chasse des Esquimaux s'avère bel et bien l'embarcation idéale pour découvrir un domaine de randonnée encore peu connu.

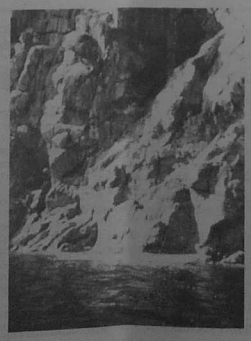

Découverte du kayak de mer

L'apprentissage du kayak de mer est rapide. Un stage d'une semaine vous fera connaître une première randonnée (stage découverte). Une randonnée d'une semaine vous permet ensuite d'appliquer à l'occasion d'une vraie croisière les techniques acquises précédemment (stage randonnée). Vous pourrez aussi participer à des raids et petites expéditions, mais seule une pratique longue de la mer, et des stages de perfectionnement vous permettront de pratiquer le kayak de mer de manière autonome. Mais pour faire connaissance avec ce drôle de bateau, l'idéal est un week-end de découverte.

PAIMPOL/ARCHIPEL DE BREHAT

Les stages "Découverte du kayak de mer" ont pour cadre l'archipel de Bréhat et l'estuaire du Trieux.

Des plans d'eau qui permettent de naviguer quel que soit le temps, et offrent tous les types de mer.

Sans compter un paysage somptueux...

La semaine commence par trois jours d'initiation à la technique du kayak de mer (manœuvres, sécurité).

Elle se termine par une petite randonnée de deux ou trois jours dans l'archipel de Bréhat.

LA SITUATION DU GAELIQUE EN IRLANDE DU NORD

L'irlandais, langue officiellement interdite sur les poteaux indicateurs dans les rues d'Irlande du Nord pendant les quarante-cinq dernières années, effectue un grand retour. Entretenue par les groupes républicains dans les zones nationalistes au cours des longues années des "troubles", cette langue commence depuis peu à attirer d'autres parties de la communauté.

Dans l'est de Belfast, une fresque murale para-militaire loyaliste représente un portrait de Cuchulainn - héros légendaire de l'Ulster celte, plus souvent associé aux peintures de l'IRA.

Les résultats du recensement de 1991, publiés l'automne dernier sont une nouvelle preuve du soutien que reçoit cette langue : 142 003 personnes en Ulster ont déclaré être à même de lire, écrire ou parler l'irlandais, soit 9,5% de la population.

Ces chiffres ont peut-être influencé le secrétaire d'Etat, sir Patrick Mayhew, qui a récemment annoncé qu'il abrogerait la loi de 1947 interdisant les panneaux de signalisation bilingues. La position du secrétariat d'Etat pour l'Irlande du Nord (NIO) est devenue paradoxale. Alors que les termes de la loi empêchent une utilisation publique étendue de la langue, les noms de rues en irlandais se sont multipliés dans les régions nationalistes.

L'année dernière, le NIO a investi 1,2 million de livres (10 millions de FF) dans des projets de promotion de la langue, essentiellement par le biais de l'Ultach Trust, l'agence gouvernementale créée à cet effet.

Pour Martin O'Mulleoir, conseiller municipal du Sinn Fein et activiste de la langue irlandaise, la décision concernant les panneaux de signalisation est une reconnaissance tardive de la réalité. Il a été arrêté en 1984 pour avoir installé des poteaux indicateurs en irlandais.

Il s'inquiète : "A Belfast, cette décision ne veut rien dire, parce que le conseil municipal interdit toujours l'emploi de l'irlandais. Mes enfants peuvent aller à l'école irlandaise, je reçois un quotidien irlandais et je peux écouter des programmes locaux de la BBC en irlandais, mais le gouvernement refuse toujours de nous accorder les mêmes droits que le gaélique en Ecosse ou le gallois au pays de Galles".

Chez Ultach Trust, on cherche à mettre en valeur la langue en tant que tradition partagée par les deux communautés. L'irlandais a toujours intéressé certains protestants, mais est resté des années durant étranger aux unionistes. Ça commence à changer".

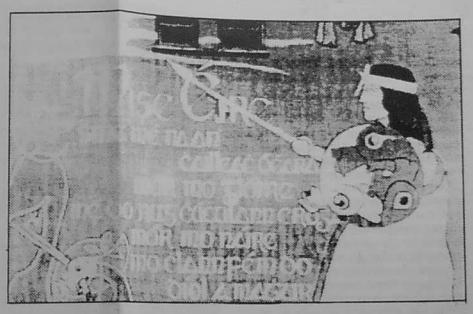

Les bureaux de La, le seul quotidien en langue celtique du monde, sont situés au-dessus d'une église presbytérienne reconvertie, sur Falls Road, où passent lentement en grondant les convois de Land Rover de l'armée. Le succès de La, qui en irlandais signifie simplement "jour", est dû en partie aux subventions du gouvernement, mais surtout à l'enthousiasme et au dévouement de la communauté irlandophone. Il vient de fêter sa deuxième année de parution quotidienne.

Lancé au mois d'août 1981 sous forme d'hebdomadaire, La est né de la protestation et de la volonté de renaissance de la culture irlandaise - une conséquence de l'agitation irlandaise du temps des "troubles". Bobby Sands, le gréviste de la faim de l'Ira mort il y a onze ans, a lancé le slogan "Tiocfaidh Ar La" (littéralement : Notre jour viendra), qui se prononce "chuckie arla". On s'est souvent moqué des convertis républicains à l'irlandais, en les baptisant "chuckies", comme si c'était tout ce qu'ils connaissaient de cette langue.

Les cours d'irlandais prolifèrent maintenant dans le Nord. "Nous préférons parler d'irlandais plutôt que de gaélique", dit Colm MacAinreasa, ancien professeur d'irlandais pour les petites classes, devenu secrétaire de rédaction. "Le gaélique, ça me fait penser à des images cuculs de chaumières et de leprechauns (farfadets irlandais)".

Le directeur de la publication de La, Gearoid O Caireallain, est lecteur en études celtiques à la Queens University. Le prochain projet de sa société, c'est la publication de la première traduction jamais réalisé en irlandais de Ulysses de James Joyce.

Owen Bowcott - The Guardian
Cité dans Courrier International et repris en Bretagne par "Solidarité Irlande"

Deux gaelisants gagnent leur procès contre La Garda (Police Irlandaise). Tomas O'Flatharda s'était plaint d'avoir été harcelé et insulté à un feu rouge puis détenu pour le simple fait de donner son nom en irlandais. Le juge a reconnu que les citoyens irlandais ont le droit de donner leurs noms et adresses en irlandais... La même mésaventure était déjà arrivée à Mr Padraig O'Neachtain à Galway.

La prison pour ne pas payer sa redevance télé.

Le président de la ligue celtique Cathal O'Luain en protestation contre le statut de l'Irlandais à la télé n'acquittait pas sa redevance. Il a été condamné à 5 jours de prison mais la sentence n'a pas été appliquée car elle n'était pas écrite en irlandais comme il en a le droit.

JUSTICE FRANÇAISE ET TORTURE ESPAGNOLE

Depuis quelques semaines se déroule devant la 17ème chambre correctionnelle de Paris le procès de membres supposés de l'organisation basque ETA, les uns citoyens français, les autres citoyens espagnols. Ils ont été arrêtés pour la plupart voici trois ans à la suite de l'interpellation en Espagne d'un autre citoyen français, Unaï Parot, au volant d'une voiture transportant des explosifs. Lors de son interrogatoire par la police espagnole, Parot a livré le nom de plusieurs "complices", les arrestations furent rondement menées et se conclurent par un communiqué commun des polices françaises et espagnoles se félicitant de leur parfaite coopération. Fin de l'acte un.

Acte deux. Unaï Parot, côté espagnol, a été jugé et condamné à plus de 800 ans de prison - peine courante en la matière pour la justice espagnole. Ses complices présumés sont dans un premier temps jugés en France pour association de malfaiteurs. Dans un deuxième temps, ceux de nationalité espagnole seront extradés et jugés en Espagne pour les attentats dont ils sont accusés, ceux de nationalité française passeront devant une cour d'assise pour les mêmes faits.

Rien dans tout cela que de très logique : en arrêtant, emprisonnant et jugeant des hommes supposés "terroristes" pour ce qu'elles croient pouvoir leur reprocher, les polices et justices françaises et espagnoles ne font que leur travail.

Mais... car il y a un mais... la 17ème chambre se retrouve face à un problème que l'on serait tenté de considérer comme anachronique en ces temps de défense des droits de l'homme et d'ingérence pour raisons humanitaires. Toute l'accusation du procès de Paris repose en effet sur le témoignage d'un seul homme. Or ce témoignage a été obtenu dans les quatre premiers jours de détention de Unaï Parot au secret dans les locaux de la garde civile, et ce sous la torture. Déjà, il y a trois ans, les journaux avaient sans complexe parlé "d'interrogatoire musclé" et de "voies de fait" des deux côtés de la frontière. Une interview de la sœur de l'inculpé décrivant l'état physique et moral de son frère dès qu'il lui avait été permis de le voir avait été diffusée sur FR3 régionale et nationale.

Depuis le début du procès de Paris, défense et accusation se renvoient la balle sur le thème. "Peut-on prendre en compte ce témoignage ?" En désespoir de cause, le président du tribunal a demandé aux autorités espagnoles de lui "prêter" ce témoin capital, demande bien sûr refusée par les autorités espagnoles peu soucieuses de laisser Unaï Parot raconter les mœurs de leur police devant un tribunal européen...

Un aveu obtenu sous la torture est-il juridiquement valable ? Bien sûr, la réponse est fondamentale pour les accusés, leurs familles, leurs avocats, leurs juges... Mais au-delà du débat strictement juridique, la vraie question est-elle là ? Ce débat ne cache-t-il pas la seule interrogation que tous devraient hurler devant les tribunaux, dans les journaux et sur la place publique : comment un pays européen revendiquant le nom de "jeune démocratie", participant aux instances communautaires y compris sur le plan humanitaire, peut-il tolérer que sa police pratique toujours ces mœurs d'un temps que l'on croyait révolu ? Comment ose-t-on torturer un homme, aussi graves que soient les soupçons portés contre lui ? Comment un gouvernement - le gouvernement "socialiste" français - n'a-t-il pas à l'époque officiellement protesté contre cette atteinte inqualifiable au droit élémentaire d'un de ses citoyens - alors que la première tâche du plus obscur consulat au fin fond de l'Asie ou des Amériques est entre autres de s'assurer de la sécurité de ses ressortissants arrêtés pour quelque motif que ce soit. Comment peut-on continuer à fermer les yeux - car Unaï Parot n'est hélas pas une exception - sur la pratique systématique de la torture en Espagne et notamment contre les Basques ? N'avons-nous pas là devoir d'ingérence au nom des droits de l'homme ?

Juger en France des hommes accusés sur de telles bases par la police espagnole, c'est admettre le crime de torture, s'en rendre complice.

C'est là le vrai débat que devrait susciter le procès de Paris et non celui d'une argutie juridique purement technique et parfaitement hypocrite.

A.L. -Rennes

Signalétique euskaldun

QUAND LES SUPERMARCHES S'Y METTENT...

Le PDG du supermarché Leclerc de Bayonne nord n'est pas basque. Pourtant il vient d'installer une partie des panneaux à l'intérieur de son magasin en basque et en français. Pourquoi ? *"Au printemps 92, alors que je prenais part à l'ouverture du centre Leclerc de Pampelune, je séjournais à Urepel dans la vallée des Aldudes où je compte de nombreux amis. Au soir d'une journée où mon épouse et moi-même avions aidé des bergers à faire les foins, nous nous sommes tous retrouvés autour d'une table. Mes amis bergers ne s'exprimaient qu'en basque, langue que je ne possède pas. Voyant mon désarroi, l'un d'eux m'a lancé sur le mode de la plaisanterie : 'si tu veux que je vienne dans ton futur magasin, mets les panneaux en basque'".* Une initiative qui n'étonnera que les ignorants ou les retardataires quand on sait qu'à quelques centaines de kilomètres de là le Parlement catalan a voté le 17 mars une loi sur le statut du consommateur. Le nouveau texte prévoit, dans son article 25, que les étiquettes des produits vendus en Catalogne doivent être écrits aussi en catalan. Une commission d'arbitrage et non pas un tribunal est chargé de régler les conflits qui pourraient naître de l'application progressive de ce texte.

ENBATA - Avril 1993

EN BRETAGNE AUSSI.

En Bretagne aussi, quelques initiatives commencent à se faire jour dans le domaine commercial. Après "Rallye" à Lanester où l'on a vu fleurir la première signalisation bilingue dans la grande distribution, c'est au tour du supermarché "Leclerc" de Gourin de se lancer dans la signalétique breton-français. Saluons l'heureuse initiative du directeur, M. Talec, qui donnera peut-être des idées à ses collègues. Reste qu'il n'y a pas trop à attendre de l'"épicier de Landerneau" ni de son dauphin Michel-Edouard. La langue bretonne les motive bien moins que les petits bateaux du port-musée de Douarnenez.

LE SYNDROME DE WARRINGTON

Etonnant de voir une revue comme "Solidarité Irlande" considérer l'attentat de Warrington comme un événement si important dans la lutte menée par les républicains irlandais au point de titrer sur l'avant et l'après Warrington. Toute mort de civils est à déplorer, il s'agit d'une évidence ; il peut être bon de le rappeler pour refixer certains esprits. Les morts d'enfants sont encore plus odieuses.

Je ne sais, en l'occurence, si aller chercher une argumentation, soi-disant politique, dans les bas-fonds du nationaliste français, en citant Clémenceau relève de l'ignorance de l'histoire ou d'un revirement politique.

Les morts de Warrington ne sont pas hélas les premiers, dans le domaine "civil" et innocent. Le nombre d'actions menées par l'Armée républicaine irlandaise inclu de fait, mathématiquement, un risque d'accidents, de "bavures". Tout doit être fait pour diminuer ce risque au maximum. Cette organisation a toujours su prendre ses responsabilités et s'il y a eu inconséquences, la hiérarchie militaire de l'I.R.A. saura en tirer les leçons sans avoir à recevoir de leçons de l'extérieur.

La campagne militaire qui vise l'Angleterre depuis quelques semaines se situe dans le cadre d'une désorganisation et d'un affaiblissement du monde économique britannique. Warrington est surprenant, dans ce cadre car l'impact économique est limité, et peut-être les risques civils plus grands ; pour différentes raisons, d'ailleurs.

Tout le monde connaît l'hypocrisie et la lâcheté des responsables des services de sécurité britanniques qui n'hésitent pas à augmenter le pourcentage de risques en faisant évacuer trop tard ou pas du tout.

En étant aussi hypocrite qu'eux, rien n'empêche d'envisager qu'un business-man de la City vaut mieux qu'un enfant des banlieues pauvres d'Angleterre ; de là à se servir de ce postulat pour discréditer une fois de plus l'IRA, il n'y a qu'un pas à franchir. Il apparaît quand même plus évident d'évacuer un supermarché que la City. Pourtant...

Notons au passage que S.I. ne fait pas état des actions menées à Londres.

"La guerre est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux militaires" (Clémenceau). Phrase assassine et hypocrite dans une revue nous ayant habitués à plus d'honnêteté politique et intellectuelle.

1) Clémenceau, on s'en fout.
2) Il ne faudrait peut-être pas réduire les Provos au simple rang de petits soldats obéissants.
3) Il n'y a aucun rapport entre une armée institutionnelle, qui doit être contrôlée par les autres institutions et une armée de libération nationale, qui représente à la fois un pouvoir militaire et un contre-pouvoir politique.
4) Dans le cadre des luttes de libération nationale, il semble bien, au vu des pratiques observées ici ou là, qu'il ne faut surtout pas faire trop confiance aux politiques, justement. La politique des différentes composantes "officielles" du mouvement breton en est l'expression la plus illustre.
5) Cela fait désordre de se croire habiliter à donner des conseils aux militants irlandais.

RONAN

Erwan Picard.

- Né le 6.11.1949 à Tréguier (Côtes d'Armor)
- Grand prix de poésie de l'Ouest et de Bretagne et prix des Poètes bretons en 1982.
- Titres présentés :
  - **Le révolver à encre.** Ouvrage sélectionné par "Poésies du Monde".
  - **"Fientilège".** Un livre d'humeur et d'humour.
- Propose **"Racines du ciel",** un spectacle de poésie, avec Anne-Marie Jan à la harpe celtique.
- Contact : E. Picard, La Ville-Fief, 56800 Augan. Tél.97.93.10.77.

GOUEL BALLON 1993

e-koun Trec'h Nevenoë e 845 war ar Franked

Savet e oa bet e 1992 ur strollad a gevredigezhioù, Poelligor Gouel Ballon, evit lidañ Trec'h Nevenoë e 845 war ar Franked.

Bez' e vo hiviziken ur gouel bep bloaz, d'an eil sulvezh a viz Mezheven e Baen e kichen Redon.

Ar bloaz-mañ e vo ur gouel d'an 13 a viz Mezheven.

Setu ar roll :

- D'ar yaou 10 a viz Mezheven 1993 : prezegenn gant Jean Renaud, "Ar Vikinged e Breizh" e Ti-Kêr Baen da 20 e 30.
- D'ar sadorn 12 a viz Mezheven 1993 : fest-noz e sal ar sportoù e Baen da 21 e.
- D'ar sul 13 a viz Mezheven 1993 : gouel Ballon.

D'ar beure e vo lidadeg Trec'h Nevenoë da 11 e e kreiz-kêr Baen.

D'an endervezh e vo ar fest war "dachenn an emgann" : kelc'h keltiek, gouren, c'hoariou ha peadra da zebriñ da verenn ha ga goan.

Aozadur ha titourou : Poelligor Gouel Ballon, Ti-Kêr, 35600 Baen. Pellgomz : 99.72.20.62.

REFLET

En péninsule armoricaine
Qui s'affirme être Armoricain
Voix étranglée aux pieds les chaînes
Connaît le sort des Africains.

Le lot des peuples de la Terre
Hier mis au rang des colonies
Chasses gardées de l'Angleterre
Et autre franque tyrannie.

Tout est pareil tout tient toujours
A ce point près que de nos jours
Elles sont de l'intérieur même.

A leur seul nom moi je bondis :
Corse ! Occitanie ! Euskadi !...
Et ce vieux Pays que tant j'aime !

Erwan PICARD

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar brioloù sujet d'ar stad c'hall) **170 L** e lec'h all - Skoazell : **200 L** da vihanañ

Anv/Nom .....

Raganv/Prénom .....

Chomlec'h/Adresse .....

.....

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

GOUEL BROADEL AR BREZHONEG

FETE NATIONALE DE LA LANGUE BRETONNE

Samedi 29, dimanche 30 mai.

D'ar sadorn 29 ha d'ar sul 30 a viz Mae

SPEZED

SPEZED

■ D'AR SADORN 29. Le samedi 29 mai (SPEZED)

3 eur / 15 h : **FEST-DEIZ**
SONEREZH E KER / Animation en ville
6 eur / 18 h : **TEATR GANT "STROLLAD SPEZED"** / Théâtre en breton
9 eur / 21 h : **DUO JEAN-MICHEL VEILLON - YVON RIOU**
CHIEFTAINS (Groupe irlandais)
11 eur / 23 h : **FEST-NOZ BRAS**

■ D'AR SUL 30. Le dimanche 30 mai (SPEZED)

11 eur / 11 h : **STANDOU HA SONEREZH** / STANDS ET ANIMATIONS
Bagad, Bandas Euskadi (Pays Basque), Klig ha Fars (Fanfare), méchoui bras, fest-deiz, gouren, football
"STROLLAD AR VRO BAGAN" (Théâtre)
Kelc'h Keltiek Spezed - Strolladou er Spot (cabaret)
3 eur / 15 h : **ABADENN VEUR**
Gant : Glaz, Denez Prigent, E.V., **I MUVRINI** (groupe corse)
10 eur / 22 h : **FEST-NOZ BRAS**

GANT AR STROLLADOU / AVEC LES GROUPES

Ti Jaz, Retrait de Permis, Strobinell, Per Vari Kerloc'h, Pellgomz, Dibenn, Molybden, Diroll, Job Fulup.

AR GANERIEN HA SONERIEN / LES CHANTEURS ET SONNEURS

Ar Vreudeur Morvan, Annie Ebrel, Nolwenn Buhe, Jakeza Lae, Nanda Troman, Jean-Marie Scraigne, Lozac'h, Jean-Claude Tallec, Alain Leclerc, Creiz Bizouarn, Yann Puillandre, Stervinou, Gwern, Troadec, Fustec, Pluskelleg, Jean Yves Rouz, Laurent Jouin, Le Scoul, Madec, Riou, Simon, Le Corre, Molard, Coadou, Nollent, Le Naour, Malrieux, Urvoas, Philippe, Ollivier, Lahaye, Marius, Ribaut, Morvan, Moal, Chaplain, Jaguin, Le Boulanger...